

la famille J. Pierard pour sa disponibilité et son aide logistique.

Bibliographie

- KAISIN J., 1878. La villa belgo-romaine d'Aiseau. Rapport de la fouille, *Documents et Rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, IX, p. 145-234.
- PARIDAENS N., 2012. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht) : bilan des recherches 2011, *Signa*, 1, p. 91-97.
- PARIDAENS N., 2013^a. Aiseau-Presles/Presles : (re)découverte d'un sanctuaire gallo-romain au lieu-dit « La Taille Marie », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 74-76.
- PARIDAENS N., 2013^b. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Seconde campagne de fouilles (2012), *Signa*, 2, p. 116-120.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. & RAEPSAET G., 2013. Une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire d'Aiseau-Presles, *Signa*, 2, p. 149-151.
- VOKAER A., 2012. Étude du mobilier céramique provenant des fouilles de l'O.R.A. à Aiseau-Presles (1983), *Signa*, 1, p. 98-110.

Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie »

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER
et Georges RAEPSAET

Une languette en plomb portant une inscription a été découverte en 2012 dans le sanctuaire de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Elle provient de l'empierrement situé à l'ouest du temple (Paridaens, 2013), juste avant le talus marquant la limite nord du site.

Description

Bandeau en plomb torsadé portant une inscription gravée en capitales soignées avec *apices*. L'objet mesure 54 mm de long, 12 mm de haut et 2 mm d'épaisseur (Inv. AP12.025). Il pèse 11 grammes. Les lettres ont une hauteur de 8 mm. Il n'y a pas de points de séparation entre les lettres. Lecture : IIALTINN[-] ou HALTINN[-]

La lamelle est complète à gauche et cassée à droite. L'inscription est bien calibrée, contenue à la partie inférieure par une très légère et fine ligne de cadrage (*ordinatio*) à peine perceptible. Une fine ligne horizontale est également perceptible au bord supérieur qui correspond au pli de cassure et qui coupe partiellement

les lettres, à environ un quart de leur hauteur réelle supposée. À l'extrémité droite le pli et la cassure se sont produits dans la haste verticale droite du second N. Il n'est pas clair si le fin trait entre les deux hastes verticales du début correspond à un trait volontaire qui donnerait un H ou dérive d'un accident. Les lettres étant incomplètes dans le haut, surtout à gauche, toute lecture sûre est impossible.

La technique d'écriture des lettres est assez particulière. Les lettres sont « frappées » à l'aide d'un ou plusieurs instruments ou poinçons ou coins, par lettres ou membres de lettres. La graphie est très soignée et proche de celle des inscriptions lapidaires.

Lecture

La lecture proprement dite des lettres et leur compréhension restent problématiques notamment parce qu'il ne s'impose ni coupure ni division et que la suite des lettres en elle-même ne fait pas immédiatement sens. Toutefois on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit probablement d'un nom.

Si l'on envisage un nom romain sous la forme de *tria nomina*, il faut supposer des abréviations ; aucune hypothèse n'est satisfaisante.

II (incomplet) pourrait correspondre au prénom Ti(berius). Le seul gentilice qui serait alors envisageable serait Altius attesté à Xanten (*CIL*, XIII, n° 8614). Altianius est un dérivé et Altilius n'est connu qu'en Italie (2 att.). Le seul *cognomen* possible serait Inn[ocens/centius] (unique occurrence à Cologne : *CIL*, XIII, n° 8324).

I (incomplet) pourrait correspondre au prénom T(itus). Le seul gentilice serait alors (Ialius ou) Iallius pour ne pas proposer des noms indigènes rarissimes très peu probablement abrégés comme Ialdanius ou Ialehenius. Le surnom serait inédit stricto sensu, formé sur un gentilice Tinnius italien et très rare.

Si l'on adopte la lecture H, aucun prénom n'existe. Un gentilice commençant par H ou HAL renvoie à quelques rares noms indigènes habituellement non abrégés.



La lamelle en plomb torsadée. On distingue, au centre, les lettres AL (© CReA-Patrimoine / Université libre de Bruxelles).

L'autre possibilité serait de considérer que nous avons affaire à un nom unique de pérégrin (qui aurait pu être suivi du nom du père au génitif à la ligne suivante).

Il faudrait alors lire Haltinn[us ?]. Ce nom est inconnu. Toutefois on pourrait songer à une graphie avec le H aspiré germanique qui donnerait un nom apparenté à Caldinius (*CIL*, XIII, n° 8215 à Cologne, p. ex.). D'autres noms comme Haldacco (*ILB*, n° 35 à Namur), Haldania (*CIL*, XIII, n° 8387 à Cologne) sont construits sur la même racine **hald* que haldan/haltan « tenir » avec des variantes d'orthographe liées d'une part aux évolutions linguistiques de l'indo-européen au germanique (en particulier C, K, Ch, H) (Weisgerber, 1968, p. 146-148) et à la difficulté d'écrire des noms indigènes en lettres latines dans un contexte romain. Songeons par exemple aux variations Ahucco, Hahuco, Chaucus, Cauchus et Matronae Ahueccanae en Germanie inférieure.

Avec toutes les réserves qu'imposent le doute sur le déchiffrement et l'absence de parallèle immédiat, c'est la lecture que nous proposerons. Un nom germanique en pays tongre ne constitue en effet aucune difficulté puisque la grande majorité des noms indigènes de la cité sont germaniques (Raepsaet-Charlier, 2011).

Interprétation

L'objet est particulièrement énigmatique et on ne peut actuellement, dans l'état de nos recherches, proposer de pièce comparative satisfaisante. Il ne semble pas que l'on puisse penser à une simple étiquette de marchandise ni à un plomb de douane comme on en a retrouvé de nombreux à Trèves car, en dehors du matériau, toutes les caractéristiques techniques seraient différentes. La lamelle doit sans doute être interprétée comme une offrande à caractère magique. Les recherches de ces dernières années dans le monde antique, y compris les régions gallo-romaines, ont mis en évidence une grande diffusion des rituels magiques, faisant corps avec les pratiques religieuses classiques et souvent intégrés à des sanctuaires officiels. Cette magie pouvait être positive comme dans le cas des vases de Chartres récemment publiés, qui présentaient des prières inscrites, ou encore dans le cas de la tablette en or inscrite de Baudecet (*AE*, 1993, n° 1203 = *ILB*², n° 167), difficile à lire et à interpréter de manière définitive, mais dont le matériau noble par excellence en faisait un objet à valeur éminemment positive. On notera que cet objet provenait avec d'autres offrandes d'un petit temple situé dans la même cité des Tongres. Le matériau de la lamelle d'Aiseau-Presles, le plomb, présente par contre une forte connotation négative qui en fait le support des tablettes de malédiction (*defixiones*)

qui étaient rédigées pour faire condamner par la divinité implorée une personne haïe que l'on poursuivait pour vol, abandon, trahison, tromperie, adultère etc. Le texte de ces défixions comprenait au minimum le nom de la (ou des) personne(s) maudite(s), souvent celui de la divinité priée et la formule d'exécration, mais aussi des explications sur le crime ou des descriptions des sanctions espérées. Le texte était gravé sur une mince feuille de plomb, à la pointe, en écriture cursive. On recourt parfois à des lignes de guidage. Un exemple a été retrouvé dans le petit temple d'Autelbas, dédié sans doute à Mars Camulus (*AE*, 1989, n° 537 = *ILB*², n° 171). Des défixions étaient fréquemment déposées dans des sanctuaires, comme à Bath en Grande-Bretagne (déesse Minerva Sulis) ou à Mayence (Cybèle et Isis). On en trouve aussi dans des sépultures ou dans des lieux de mort comme les coulisses des amphithéâtres (à Trèves par exemple). La lamelle d'Aiseau-Presles ne peut toutefois pas être identifiée comme une pièce de ce type. L'écriture est en capitales soignées, la plaquette de plomb est épaisse et il y a eu manifestement à la fois une coupure de la plaquette et une torsion systématique. On s'apparente donc plutôt soit à un objet « sacrifié » comme une offrande religieuse délibérément cassée ou tordue pour en faire la propriété unique du dieu : dans ce cas toutefois l'usage du plomb est problématique. Soit à un objet « tordu » pour accentuer l'effet magique nuisible comme dans le cas des pratiques magiques négatives que certains chercheurs apparentent aux rites « vaudous ».

Bibliographie

- AUDOLLENT A., 1904. *Defixionum Tabellae*, Paris.
- BEVILACQUA G., 2010. *Scrittura e magia. Un repertorio di oggetti iscritti della magia greco-romana*, Rome, Quasar.
- GORDON R. & MARCO SIMON F. (éd.), 2010. *Magical Practice in the Latin West*, Leiden, Brill.
- KIERNAN P., 2009. *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, Mainz, Rutzen.
- MARTIN M., 2010. *Sois maudit ! Malédiction et envoûtements dans l'Antiquité*, Paris, Errance.
- PARIDAENS N., 2013. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Seconde campagne de fouilles (2012), *Signa*, 2, p. 116-120.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2011. Les noms germaniques. In : DONDIN-PAYRE M. (éd.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain*, Bordeaux, Ausonius, p. 203-234.
- REY-VODOZ V., 2006. Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In : DONDIN-PAYRE M. & RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (éd.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, p. 219-258.
- WEISGERBER L., 1968. *Die Namen der Ubier*, Köln-Opladen.